

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 2 septembre 2013

**Présents** : Claude Vignon, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Valérie Guillet, Gérald Idelon, Yves Guillet

**Excusés ayant donné pouvoir** : Carine Michel (pouvoir à Isabelle Bailliard), Paul Bertrand (pouvoir à Valérie Guillet), Pierre Barbier (pouvoir à Giovanni Cadeddu)

**Absents** : Martin Béchier, Sandra Perrier

## Décisions du conseil

→ Mr Eric Monnier et Mlle Julie Faivre viennent présenter au conseil les conclusions de l'étude géotechnique de leur parcelle n°4 dans le lotissement « la Chicoune ». Celle-ci suspecte la présence d'une doline, et conclut par la nécessité d'une étude complémentaire. Les devis de cette étude complémentaire s'élèvent à 7 200€HT. Le conseil décide de commander une étude géotechnique complémentaire globale sur l'ensemble du lotissement afin de définir la carte géophysique du sous-sol, et de préciser les prescriptions techniques à mettre en œuvre pour les pétitionnaires. Mr Monnier et Mlle Faivre, Mr et Mme Chabert seront tenus informés des conclusions de l'étude.

→ La mairie a demandé un devis auprès d'un architecte pour une mission de dépôt de permis de construire pour les 4 logements à vendre de la maison Roche. Une mission complémentaire de relevés des plans et façades de la maison sera commandée auprès du géomètre Polygone GE, suite à la division en volume du bâtiment.

→ Un logement T3 est disponible à l'hôtel du Vercors depuis le mois de juillet. Le maire rapporte qu'un couple est très intéressé pour l'achat de l'hôtel restaurant, et souhaite déposer un dossier pour le logement auprès de DAH. Ce couple lui a adressé un courrier de présentation, dans lequel il sollicite le blocage du loyer de l'établissement à 1 500€HT pendant 3 ans (une augmentation à 1800€HT est prévue à partir du 01/09/14 dans le bail commercial). Si ce couple porteur de projet conclut la vente de l'Hôtel du Vercors et sous réserve d'une présentation d'un prévisionnel d'activité, les élus sont favorables à un geste qui sera étudié le cas échéant.

→ Le maire relate la pétition contre le goudronnage de la route des Côtes et l'article paru à ce sujet dans le journal Drôme Info Hebdo le 29/08/13. Le Maire a demandé à la rédaction du journal un droit de réponse au nom du Conseil Municipal, qui amende et valide le texte qui lui est soumis. *Cette réponse est parue dans le Drôme Info Hebdo en date du 05/09/13.*

→ Après débat, le conseil décide de fermer à la circulation durant la période hivernale la route des Côtes sur sa partie supérieure entre la maison de Mr et Mme Sheldon et le Briac.

→ La demande de Mr Stéphane Charlier d'installer des chicanes de ralentissement sur la route départementale au niveau du hameau des Moreaux est refusée. Il est rappelé que la commune a fait réaliser il y a quelques années une mesure de vitesse des véhicules par le Centre Technique Départemental, qui ne concluait pas à la nécessité de mettre en place des mesures restrictives.

→ La demande de Mlle Isabel Da Costa et de Mr Benoît Ficheur d'installer un poêle à bois dans leur appartement communal est acceptée, après vérification de la présence d'une gaine et du bon fonctionnement de la cheminée.

## → *Information au conseil*

→ Point sur la réfection des routes : le chemin des menuisiers a été refait, les parkings de l'école et de l'Ours ont été goudronnés et marqués au sol.

Pour le mois de septembre, il est prévu le goudronnage de la route du centre Le Préfolet en enrobé, le goudronnage en bi-couche des routes de la colonie d'Entraigues et du Bard et la réfection du chemin des Barraques.

→ Les services techniques signalent un dysfonctionnement de la fosse toutes eaux de la STEP de Tourtres : les filtres sont régulièrement bouchés. La vidange de la fosse est à envisager ou son fonctionnement est à vérifier (arrivée d'eaux parasites, présence des bactéries...)

→ Le devis de rénovation du système d'horloge du clocher est de 5 700€HT. Il sera étudié.

→ Le devis de numérisation et d'inscription des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement sur le site [reseauxetcanalisations.gouv.fr](http://reseauxetcanalisations.gouv.fr) s'élève à 3 887 €TTC. Il sera étudié.

→ Le captage d'eau potable de la Gratte a été réparé en urgence avec l'intervention de l'entreprise Cheval. La canalisation a été refaite sur 20m de longueur, repassant le débit de 5l/mn à 20l/mn environ. Le périmètre de protection devra être fait au printemps prochain.

→ Giovanni Cadeddu relate un litige survenu cet été au Château des Algouds concernant l'utilisation du chemin rural, avec la fermeture volontaire de celui-ci par des ficelles installées par la riveraine Mme Philibert. Le Maire en profite pour rappeler que tous les chemins ruraux doivent être laissés libres à la circulation.

→ Le Maire rapporte le succès de la dernière édition de la Transvercors VTT le 1<sup>er</sup> septembre, qui a accueilli plus de 700 participants. Un grand nombre de bénévoles locaux a été nécessaire, et la mobilisation sera plus importante pour les prochaines éditions.

*Secrétaire de séance : Isabelle Bailliard*